



# Dijon, ville d'art et capitale de la gastronomie. L'invention d'une image urbaine (1919-1935)

Philippe Poirrier

## ► To cite this version:

Philippe Poirrier. Dijon, ville d'art et capitale de la gastronomie. L'invention d'une image urbaine (1919-1935). French Cultural Studies, SAGE Publications, 2014, 25 (3-4), pp.357-365. <halshs-01189105>

**HAL Id: halshs-01189105**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01189105>**

Submitted on 23 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Dijon, ville d'art et capitale de la gastronomie » L'invention d'une image urbaine (1919-1935)

PHILIPPE POIRRIER  
Université de Bourgogne

Maire de Dijon de 1919 à 1935, Gaston-Gérard marque profondément la scène municipale locale. Dans une politique qui vise à dynamiser le développement de la ville, le maire de Dijon se distingue, de bien de ses pairs, par la place essentielle qu'il accorde à l'intervention de la ville dans les domaines artistiques et intellectuels (Poirrier, 1995 et 1996).

Il est nécessaire de rappeler que Gaston Gérard vient à la politique après une action militante dans le domaine des arts. Etudiant à la Faculté de Droit, Gaston Gérard fonde une Université populaire pour “ instruire les masses ignorantes ”. Deux fois par semaine, les jeunes étudiants proposent des cours de Droit, de Médecine, de Sciences et de Lettres dans le cadre de la Bourse du Travail et même des ateliers. Au bout de quelques mois, l'expérience se solde par un échec. Malgré ce revers, le jeune Gérard (qui n'est pas encore Gaston-Gérard) lance, en 1895-1896, un “ Théâtre des Escholiers ” qu'il dirige bientôt. La critique est favorable et applaudit, en décembre 1896, une troupe qui joue le quatrième acte de *Ruy Blas*. La troupe, qui vise à éduquer le peuple par le théâtre, tourne aussi dans la région : en 1897, Gaston-Gérard interprète *L'Epave* de François Coppée dans le cadre d'une soirée théâtrale organisée, à Auxonne, par “ l'Union de l'enseignement populaire ”. En mars suivant, Gaston-Gérard devient Secrétaire général de l'UEP et organise des conférences avec “ projection lumineuse ”. Richepin, Tristan Bernard, Courteline constituent, entre autres, le répertoire d'une troupe bien présente dans la vie culturelle dijonnaise de cette fin de siècle. Ces années de formation, qui précèdent le véritable engagement politique de Gérard, sont essentielles, car celui-ci ne reniera jamais totalement cette volonté d'inscrire l'art au centre d'un projet éducatif. Dès 1900, le jeune avocat, admis au barreau de Dijon, se fait auteur lui-même et ses pièces sont jouées sur les scènes dijonnaises. En 1902, Gaston-Gérard triomphe avec une comédie, *L'Ami du collègue*, sur les planches de l'Alcazar, principal “ café-chantants ” de la ville. En 1903, Gaston-Gérard soutient fermement le lancement par un groupe de jeunes artistes de la revue régionaliste *Dijon-Bohême*, revue bi-mensuelle illustrée, artistique, littéraire, humoristique et sportive. Il s'agit, comme il le souligne dans la présentation de la première livraison, d'offrir un “ cahier de devoirs des jeunes artistes et littérateurs de la Bourgogne ”. La collaboration de Gaston-Gérard ne relève pas seulement du simple soutien moral et l'avocat, auteur à ses heures, publie dans les colonnes de la nouvelle revue un roman *Mirette au piano*. La revue qui souhaite “ se consacrer à l'art ” — Raymond Creuse, rédacteur en chef, définit un champ artistique qui couvre les “ Beaux-Arts ” : la littérature, la musique, la peinture et la sculpture — développe une perspective explicitement régionaliste. Cette volonté régionaliste repose sur deux convictions, étroitement liées, que Gaston-Gérard défendra jusqu'au milieu des années vingt : le mouvement artistique en région est légitime — “ Dijon a son mot à dire ” souligne le

rédacteur en chef — et ne doit pas dépendre des seules appréciations parisiennes. Dans la première décennie du siècle, le jeune avocat s'affirme comme l'un des animateurs de la vie artistique locale. Chroniqueur artistique et littéraire au *Nouveau Bourguignon* (1902-1904) et au *Petit Bourguignon* (1903), Gaston Gérard publie dans les colonnes de ce dernier une “ Histoire du Théâtre à Dijon de 1422 à 1903 ”. Il est alors considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs de la scène lyrique locale. En 1904, il expose son “ histoire du théâtre ” dans le cadre d'une conférence à la Faculté des Lettres. Deux ans plus tard, il est nommé président d'honneur de la Société lyrique dijonnaise, nouvelle association constituée par les anciens membres des Sociétés lyriques Réunies, récemment disparues. Aussi, lorsqu'il accède au poste de maire, le radical rallié au poincarisme, garde pour le théâtre une véritable passion : il fera tout pour préserver la scène dijonnaise du déclin. Ses qualités d'orateurs, spécificité de l'*habitus* de l'avocat, croisent aussi le travail du comédien. Culture du verbe et passion lyrique place Gaston-Gérard à la croisée des itinéraires du temps. Sa fonction n'arrête pas son œuvre d'auteur. En février 1921, par exemple, le Théâtre municipal donne la Première de son opéra-comique *Un savetier chantoit* — la musique est du compositeur dijonnais Louis Gibaux-Battmann. Ses qualités, il les met ensuite, une fois élu maire de Dijon, au service de l'image de sa ville.

En premier lieu, Gaston-Gérard affirme à plusieurs reprises la légitimité, voire la nécessité, de l'intervention municipale dans ces domaines : le maire d'une grande ville se doit d'encourager « les sciences et les arts » déclare-t-il dans une enquête publiée dans les colonnes du *Journal*<sup>1</sup>. Cette reconnaissance est réitérée à de nombreuses reprises lors de ses deux premiers mandats. Au-delà d'une nécessité d'intervention, le discours met en scène trois registres complémentaires qui fondent aux yeux des électeurs la légitimité de cette action.

### **Le rayonnement de la ville**

En premier lieu, cette intervention participe au rayonnement de la cité. Dès sa déclaration d'investiture, Gaston-Gérard propose comme objectif à la nouvelle équipe municipale de « rendre à Dijon son ancien rang de capitale ». Si ce vœu passe par la nécessité de faire de Dijon un grand centre industriel et commercial, le discours sur les arts apparaît comme un registre de premier plan au sein de cette ambition déclarée : « reflleurir ses arts originaux, ses spectacles renommés, ses concerts célèbres »· L'intervention de la municipalité dans les domaines artistiques est présentée comme un moyen de valoriser l'image et le prestige de la ville :

« Ce foyer d'Art que Dijon n'a jamais cessé d'entretenir à travers les siècles et qui brille encore à l'heure actuelle d'un éclat que nous avons le désir de rendre chaque jour plus pur, plus lumineux et plus rayonnant. »

La volonté municipale vise à faire retrouver à Dijon un rang perdu depuis plus d'un siècle. Le prestige intellectuel de l'ancienne ville parlementaire est dans cette perspective utilisé comme une référence explicite qui permet au maire d'ancrer sa politique dans le cadre d'une histoire séculaire :

---

1. GASTON-GERARD. Le rôle capital du maire d'une grande ville. *Le Journal*. 3 mai 1929.

« La Capitale de la Bourgogne demeurera la nouvelle Athènes, la ville élue dont la mission consiste comme au temps de Voltaire à fournir inlassablement des citoyens à la République des Lettres. »

Mais au-delà de l'image de marque, cette approche est étroitement liée à une volonté de valorisation du potentiel touristique de la ville. Au cours des années vingt, Gaston-Gérard développe à ce titre une active propagande, en France comme à l'étranger, pour lancer et diffuser le slogan « Dijon, ville d'Art et capitale de la Gastronomie ». Pour ce faire, le maire de Dijon met en place une véritable « politique de communication » avant la lettre. Aussi Gaston-Gérard, obtient, en 1923, que la subvention municipale accordée au Syndicat d'initiative soit utilisée pour installer le long de la ligne du P.L.M. plusieurs « panneaux-réclames » dont la rédaction permet de largement diffuser la nouvelle image urbaine de la cité : « Arrêtez-vous à Dijon, ville d'art et capitale gastronomique ». La même année, une somme est également consacrée à la « propagande » en faveur du Musée des Beaux-Arts. A cette occasion, le maire réaffirme, haut et fort, la philosophie de son action :

« Nous sommes justement fiers de posséder le plus beau musée de province ; il ne suffit pas de garder jalousement nos trésors ; en les faisant mieux connaître en France et à l'étranger, en portant leur réputation au loin par la parole et par l'image, nous contribuerons à attirer chez nous des visiteurs et à faire rayonner ce foyer de culture artistique et intellectuelle qu'est Dijon. »

Dans ces initiatives, le maire obtient le soutien d'une grande partie de la société culturelle locale : l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, le Syndicat d'initiative ainsi que les syndicats, groupements et comités de défense locale et professionnelle de Dijon. Le cadre théorique de référence culturelle demeure celui des « Beaux-Arts », symbolisé par la pérennité des institutions culturelles municipales : la bibliothèque, le conservatoire, le musée et (surtout) le théâtre.

### **Un discours régionaliste**

En second lieu, le renouveau régionaliste, sensible en France depuis la fin du siècle précédent, colore incontestablement le discours et l'ancre encore davantage au sein des réalités locales (Thiesse, 1991 et 1997). Aussi, ce cadre classique des Beaux-Arts s'inscrit explicitement dans une perspective régionale, voire régionaliste. Dès juin 1920, Gaston-Gérard donne à la première livraison du *Miroir Dijonnais* un texte fondateur qui fixe de la meilleure manière l'ambition du nouveau maire de la cité :

« Et d'abord n'attendons rien de Paris. Si elle nous apportait la lumière la grande ville nous la faisait payer trop cher en nous obligeant à regarder les ordures picturales, théâtrales, musicales et littéraires qu'elle nous fournissait en même temps.

Restons chez nous et profitons de la réorganisation générale pour changer de mentalité et instaurer des méthodes nouvelles. Formons d'abord les artistes. Sachons ensuite les conserver. [...]

Assez de centralisation et de snobisme. L'heure est grave. Une ère nouvelle semble se préparer. Profitons-en pour nous améliorer.

Dijonnais intelligents et avisés, si vous aimez votre ville, si vous la voulez prospère, si vous êtes fiers de son renom de cité d'art et de bon goût faites un effort.

Cessez de demander tout à Paris. Laissez-nous vous offrir sur place, à meilleur compte, ce que vous allez payer très cher là-bas.

Vous aurez ainsi la double satisfaction de faire vivre nos arts et nos artistes et de vous dire que c'est grâce à vous que notre admirable petite patrie conservera son originalité puissante, sa vie propre et son incomparable pouvoir d'expression.<sup>2</sup> »

Cette approche constitue assurément un axe essentiel du discours municipal. Sa cohérence est certaine comme le montre de multiples occurrences, par exemple, lors de l'inauguration en juin 1920 d'une exposition d'Art ancien, salle de Flore de l'Hôtel de ville, organisée par le Syndicat d'initiative et de Tourisme de Dijon et de Côte d'Or :

« Cette décentralisation en qui réside le seul espoir de nos villes si injustement sacrifiées. Oui, habituons-nous à ne plus rien attendre de Paris. Soyons convaincus qu'avec notre passé, nos gloires, nos richesses, notre goût original et sûr, nous n'avons rien à lui envier. Restons donc chez nous, défendons nos arts et notre patrimoine ; conservons jalousement notre personnalité. »

Cette mise en avant d'une décentralisation nécessaire est présente dans plusieurs discours. Cette décentralisation n'est pas comprise ici comme une aide de l'Etat ou un transfert de compétences. Il s'agit tout simplement de réactiver la vie culturelle en province alors que Paris concentre, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle pour le moins, les instances de création et de consécration artistique. En juin 1923, dans le cadre d'un festival Rameau, organisé par les Amis de l'Université, Gaston-Gérard prononce un véritable plaidoyer pour sauver l'université de la ville, et impulser, de manière autonome, le renouveau de la vie culturelle et intellectuelle dijonnaise : « De la décentralisation ? Mais nous en faisons à nos frais, sans rien demander à l'Etat. »

A la fin des années vingt, ce discours régionaliste se double d'un plaidoyer en faveur de la civilisation latine et française. Dénonçant, une « terrible colonisation anglo-saxonne », Gaston-Gérard invite les artistes locaux à se ressourcer aux valeurs traditionnelles « des provinces de France ». Pour le maire de Dijon, la mutation technique qui marque le passage du cinéma muet au cinéma parlant ne peut que renforcer le danger d'une américanisation de la culture européenne. En mai 1931, Gaston-Gérard généralise davantage son propos à l'occasion du Congrès des Syndicats d'initiative et des Associations de tourisme :

« Un orchestre ne doit pas s'appeler un jazz. Un déjeuner un lunch, un verre de vin un cocktail et une maison à sept étages un building. [...] Après l'anglomanie qui a triomphé pendant longtemps, nous avons connu l'américomanie. Epidémies qui nous ont couvert de ridicule aux yeux de nos modèles. Le moment est venu de pratiquer la francomanie et de rester nous-mêmes.<sup>3</sup> »

---

2. GASTON-GERARD. Sauvons les arts. *Le Miroir Dijonnais. Revue régionaliste mensuelle*. juin 1920. n° 1. p. 3-5. Le maire de Dijon est membre du conseil de rédaction aux côtés d'autres partisans convaincus du renouveau régional : Auguste Gasser, François Huguenin ou encore Gaston Roupnel.

3. GASTON-GERARD. *Voyages autour de la Chambre*. Paris : Hachette. 1932. p. 240-251. Sur le même sujet, voir l'intervention de Gaston-Gérard à la Chambre, le 9 décembre 1929 : par la puissance de son industrie

## Diffuser le goût des arts

Le rayonnement de la ville et la défense d'une identité régionale, réactivée par la mondialisation des échanges culturels, ne suffisent pas à épuiser le discours qui légitime l'intervention municipale dans les domaines artistiques et culturels. Un troisième registre place au premier rang la préoccupation du public : la volonté de diffuser le « goût » des arts auprès des Dijonnais est alors mise en avant. Déjà présente chez l'élu radical au Conseil général avant guerre, la perspective pédagogique et éducative perdure dans le discours du candidat rallié au bloc conservateur républicain. En juillet 1919, présidant la distribution des prix du Conservatoire, Gaston-Gérard souligne que la formation des artistes n'est qu'une des finalités de l'institution : « pour le peuple [...] il vous appartient de répandre sur lui les trésors bienfaisants de l'art et de la beauté. »

L'argumentation déployée est bien celle qui s'imposera plus tard — au moment du Front populaire pour la politique gouvernementale (Ory, 1994) — sous le vocable de la popularisation/démocratisation culturelle :

« Et puis, aussi, amenons le peuple à la musique, la vraie, celle qui le déshabitue et le dégoûte une bonne fois de la "Mère Gaspard" et des "Ponts de Paris". Les imbéciles lui ont trop dit que la musique symphonique ne s'adressait qu'à une élite. Il les a crus et il a eu tort.

Je pense en principe que n'importe quel public français est à même de comprendre, si tant est qu'on se donne la peine de le guider un peu au début, tous les chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Mais que l'élite ne nous abandonne pas sous le prétexte que nous voulons mettre tout le monde à son niveau. Elle a des devoirs, l'élite.<sup>4</sup> »

Si cet idéal démocratique ne domine pas quantitativement le discours des édiles, il est convoqué à plusieurs reprises pour justifier l'intervention municipale, notamment lorsqu'il s'agit de subventionner des sociétés musicales ou encore d'ancrer l'effort financier nécessaire au fonctionnement de la scène lyrique locale. Aussi, ouvrant, en 1924, le festival Piron, organisé par l'Art à l'Ecole, le maire souligne la nécessité de l'intervention de la municipalité pour « la tâche de vulgarisation artistique et littéraire ». En octobre 1934, ce discours est de nouveau convoqué pour justifier les importants travaux de rénovation menés sur le théâtre municipal. Il s'agit aussi d'affirmer la place du théâtre comme un véritable service public culturel :

« Et l'argent des contribuables est destiné à l'éducation artistique du peuple. Le théâtre est le musée des arts lyriques et dramatiques : enlevez-lui son caractère artistique et la collectivité cesse de s'y intéresser. »

Cette triple perspective porte l'empreinte de celui qui élabore et impulse cette politique : Gaston-Gérard. Le maire de Dijon, présent sur la scène artistique locale depuis

---

cinématographique, « la mentalité américaine, les mœurs américaines, l'art américain se seront peu à peu imposés chez nous, au dépend de notre personnalité. [...] C'est un immense effort de colonisation intellectuelle, implacable, qui nous menace ». (Journal officiel. 10 décembre 1929, p. 4171 et suiv. ; repris dans GASTON-GERARD. *Voyages autour de la Chambre*. Paris : Hachette. 1932, p. 136-161, citation p. 159).

4. GASTON-GERARD. Sauvez les arts. *Le Miroir Dijonnais. Revue régionaliste mensuelle*, juin 1920, n° 1, p. 3-5.

le tournant du siècle, considère comme un domaine réservé les questions artistiques et intellectuelles. Le discours est ainsi fortement personnalisé et participe à l'image de la scène municipale. Cette mise en représentation du pouvoir local — le registre artistique apparaissant comme support privilégié — n'échappe pas aux regards de l'opposition socialiste et communiste qui dénonce régulièrement le « m'as-tu-vu » et le « verbe sonore ». Ce discours va notamment se matérialiser dans la mise en place d'une foire à la charnière de la politique économique et de la politique culturelle. Lancée par Gaston-Gérard au début des années vingt, la Foire Gastronomique n'est pas totalement étrangère au domaine artistique. Le maire de Dijon range explicitement la gastronomie parmi les arts. Si la notion « d'art culinaire » est déjà bien présente dans le lexique, la reconnaissance explicite de cet « art » par un premier magistrat d'une cité et la volonté municipale d'intervenir dans ce domaine sont sans doute plus originales, et font de Gaston-Gérard un véritable précurseur en la matière.

### **Un « véritable festival de gourmandise »**

En décembre 1920, le banquet annuel de la Société amicale des cuisiniers de Côte d'Or offre une tribune au nouveau maire :

« A Dijon, on aime les artistes et on est justement fier. Or la cuisine est un art, un art difficile qui nécessite la mise en action de toutes nos qualités de terroirs : l'imagination, la maîtrise de soi, l'ordre et "ce je ne sais quoi" par lequel le chef bourguignon se distingue de tous les autres et passe partout au premier rang.

La cuisine bourguignonne nous honore, à la place qui lui est due, comme nous honorent ces arts où les nôtres ont apporté un incomparable éclat, qu'il s'agisse de Bossuet dans l'art oratoire, de Rameau dans la musique et de Rude dans la sculpture.

Et qu'on se garde bien de se laisser envahir par le mauvais goût plus redoutable ici que partout ailleurs, qui nous vient des "Palais" et des cuisines internationales. Pour conserver nos traditions, faisons connaître et apprécier nos produits ».

Si le discours de Gaston-Gérard s'inscrit dans un contexte plus large de redécouverte de la cuisine régionale, il participe incontestablement au registre artistique du volontarisme municipal (Whalen, 2007 et Csergo et Lemasson, 2008). Cette mise en avant des qualités de la gastronomie bourguignonne et dijonnaise croise sur plusieurs points les fondements de la politique municipale dans les domaines artistiques : la reconnaissance et la défense d'un patrimoine régional, la méfiance vis-à-vis d'une modernité imposée par Paris ou l'étranger, le rôle essentiel pour l'image urbaine et, surtout, l'impact économique pour Dijon. Lors du même banquet, pour matérialiser cette volonté politique, Gaston-Gérard avance l'idée de créer une « foire culinaire annuelle ». Au départ, les notables locaux sont peu favorables à l'initiative du nouveau maire et seule l'intervention de Lucien Richard, président de la Chambre de Commerce et propriétaire des Biscuiteries Pernod, permet une concrétisation rapide.

La première édition a lieu en novembre 1921. La presse nationale, invitée par le maire, est dans l'ensemble favorable à la manifestation. Même la presse européenne salue l'initiative du maire de Dijon. Paul Bouilland, correspondant du *Journal et de la Nation Belge*, évoque un « véritable festival de gourmandise » et place la manifestation sous le titre « Dijon, ville d'art... culinaire ». Le succès de la manifestation est rapide :

	nombre de visiteurs	nombre d'exposants
1921	80000	240
1922	155000	350
1923	392000	550
1924	555000	800
1925	600000	900

Le lancement de la Foire est assuré par Gaston-Gérard lui-même qui entreprend, dès 1922, une tournée de conférences en Suisse puis en Belgique. Présent à l'Exposition de l'Alimentation de Genève, le maire inaugure une série de « causeries » et forge véritablement le slogan « Dijon, ville d'art et capitale de la gastronomie » — l'auteur de la formule est semble-t-il Paul Bouilland, critique gastronomique du *Journal et de la Nation Belge* et propriétaire du « Filet de sole », restaurant réputé de Bruxelles — lors de sa première conférence à l'Université de Genève. En avril suivant, une tournée en Belgique tend à conforter cette image gastronomique, véritable construction du maire de Dijon. Cette politique de communication vise, comme le souligne Gaston-Gérard, à valoriser l'image de la ville, ainsi « Dijon deviendra, grâce au bon vouloir de tous, l'une des villes les plus connues, les plus visitées et les plus prospères de France ». A Dijon même, le double registre ne fait pas l'unanimité et Patriarche, l'un des responsables des milieux commerçants, prend la plume dans *La Tribune* au nom des intérêts bien compris de l'économie locale :

« Est-ce une faute de faire ressortir que notre vieille capitale, en même temps qu'elle renferme un trésor de richesses artistiques, est un centre unique de produits fins et délicats. ? Ne chicanons donc pas sur les mots et suivons les directives d'un renouveau économique que tous nous souhaitons et attendons. »

Le dispositif mis en œuvre par Gaston-Gérard est immuable et permet d'associer l'artistique et le culinaire. La conférence, d'une durée de deux heures environ, se déroule en trois temps. Une introduction fondée sur l'évocation de la cour des grands Ducs d'Occident, agrémentée de vues du musée et des principaux monuments dijonnais, met en scène le corps de la causerie : la vie et l'œuvre des hommes illustres de Dijon de Saint-Bernard à Rude, les produits de Dijon et l'éloge de la cuisine bourguignonne. La Foire gastronomique offre la matière de la conclusion.

Pendant l'été suivant, une mission officielle du Ministère du commerce et des affaires étrangères donne à Gaston-Gérard la possibilité de visiter la Hollande, la Suède, le Danemark et la Norvège. La lutte contre la prohibition — les marchés américains, russes, allemands et autrichiens sont désormais fermés aux vins français — exige une campagne de sensibilisation pour venir en aide aux viticulteurs français, et bourguignons. Le thème initial de la conférence s'adapte alors au gré des cités traversées, mais le maire n'oublie jamais sa bonne ville : « Dijon et la Bourgogne : terre des artistes et des grands vins » à La Haye, « Dijon, ville d'art et Capitale des grands vins » à Utrecht ou encore « Dijon, ville d'art, capitale gastronomique et des grands vins de France » en terre scandinave. Au-delà de l'impact à l'étranger, le suivi de la tournée par la presse française, nationale et locale renforce encore la légitimité de l'action de Gaston-Gérard. En France, cette campagne est jugée exemplaire par la presse professionnelle, et en mars 1923, le « Club des Cent »,



véritable cercle des rénovateurs de la cuisine traditionnelle réunis autour du journaliste du *Matin* Louis Forest, offre un dîner en honneur de Gaston-Gérard (Csergo, 2007). En mai 1923, *La Revue culinaire* propose d'associer Escoffier à la propagande menée par le maire de Dijon. L'initiative n'échappe pas à Curnonsky et Rouff qui dressent l'éloge de Gaston-Gérard dans le onzième volume, consacrée à la Bourgogne, de la célèbre collection de la « France gastronomique »<sup>5</sup>. A l'automne 1923, une section gastronomique ouvre même au Salon d'Automne et donne la parole, lors d'une conférence au Grand-Palais des Champs-Élysées, à Gaston-Gérard. Présidée par le maire de Dijon, deux journées bourguignonnes sont dans organisées dans ce cadre, en présence des principaux maîtres-queux dijonnais : Racouchot (Aux Trois Faisans), Parizot (Buffet de Dijon), Gorges (Hôtel de la Cloche et Hôtel du Jura), Maillard (Hôtel Terminus) et Taillez (Hôtel de Genève). Au milieu des années vingt, Gaston-Gérard s'impose incontestablement aux côtés d'Herriot, Schowb (Nantes), Coutant (Angers) et Dubie (Pau) comme l'un des partisans du renouveau de la cuisine régionale<sup>6</sup>. Le principal succès de Gaston-Gérard est bien là : avoir assuré, et pour longtemps, l'image de la ville autour de ce double registre qui associe habilement le domaine artistique et une gastronomie régionale en voie de réhabilitation. L'engagement et l'expertise de Gaston-Gérard seront récompensés, et renforcés, par des responsabilités ministérielles : Haut-commissaire au Tourisme dans le gouvernement d'André Tardieu (mars-décembre 1930), puis Sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics et au Tourisme dans les gouvernements de Pierre Laval (janvier 1931-février 1932).

Au-delà de l'image urbaine forgée à cette occasion, la Foire décline toute une série de manifestations artistiques. L'édition de 1925, par exemple, offre aux Copiaus de Jacques Copeau l'opportunité de faire une première apparition dijonnaise. Jouée une première fois la veille dans le cadre de La Fêtes des Vins à Nuits-Saint-Georges, manifestation associée à la Ve Foire gastronomique — les copiaus ont dû, pour l'occasion, apprendre « Joyeux enfants de la Bourgogne » —, *La Réception des Reines* « soulève [...] l'enthousiasme » d'un parterre de notables locaux, représentants les communes viticoles de la côte<sup>7</sup>. La presse enregistre plutôt favorablement la présence de la nouvelle troupe. Mais le succès populaire de cette édition est suscité par le défilé en ville d'un cortège de chars qui évoquent les richesses du sol bourguignon.

Au début des années trente, la formule de la foire est fixée et le succès repose sur quelques trouvailles : la « table de Lucullus » dressée à l'entrée de la foire présente les plus beaux plats. Les plats régionaux sont servis par les restaurateurs de la ville pendant toute la durée de la foire et le public est invité à se déplacer en fonction d'un système de « journées » thématiques (une quinzaine dont une « journée des arts »). Les associations subventionnées par la municipalité offrent chaque jour des concerts gratuits : La Fanfare Municipale, le Cercle Rameau, Les Trompettes Dijonnaises, L'Union Chorale ou encore l'Harmonie de Dijon garantissent cette animation musicale. Chaque soir, le Théâtre municipal programme un spectacle différent, toujours dominé par le lyrique mais agrémenté par les tournées parisiennes : en 1931, *Carmen* avec des solistes de l'Opéra de Paris, des opérettes *Gladys*, *Les 28 jours de Clairette* et *La cocarde de Mimi Pinson*, *Les Ailes brisées* par les Tournées Baret, *Cyrano de Bergerac* par Le Théâtre de la Porte Saint-Martin et *Le chant du désert* par le Théâtre de Mogador. Le Musée des Beaux-Arts,

---

5. CURNONSKY et M. ROUFF. *La Bourgogne. Guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises*. Paris : F. Roff Editeur, 1923.

6. Voir les articles de Curnonsky dans *Paris-Soir* du 1er janvier 1924 et de M. ROUFF. *Gourmets d'aujourd'hui* : Gaston-Gérard. *Comœdia*. 11 octobre 1924.

7. D'après le témoignage de Suzanne Bing (D. GONTARD. *Le journal de bord des Copiaus. 1924-1929*. Paris : Seghers, 1974. 223 p., citation p. 95).

largement ouvert au public et passage obligé des visiteurs officiels — cette année là, Mario-Roustan, Ministre de L'Instruction Publique et des Beaux-Arts —, propose des visites commentées de ses collections et des conférences qui complètent celles assurées par les membres de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres. L'exposition annuelle de la Société des Amis des Arts de Côte d'Or s'inscrit dans un dispositif artistique qui mobilise une large part de la société culturelle dijonnaise.

La Foire gastronomique est bien l'un des axes structurants de la politique de la municipalité Gaston-Gérard dans les domaines artistiques et culturels. La réussite, malgré les réticences initiales est certaine. Comme le signale *Le Nouveau Dijon* au milieu des années vingt, Gaston-Gérard joue ici un rôle de véritable « rénovateur » d'une identité urbaine mise à mal depuis la fin de l'Ancien Régime. Interrompue par la Seconde Guerre mondiale, la Foire gastronomique reprend vie à la fin des années quarante sous l'égide de la Chambre de Commerce. Au début des années cinquante, elle s'ouvre de nouveau aux arts, sans toutefois afficher la perspective globale qui était celle impulsée par Gaston-Gérard. En 1953, la liste menée par Madame Gaston-Gérard aux élections municipales met à son « programme artistique, culturel et universitaire » la création d'un véritable « Musée national de la Gastronomie ». Cette idée, élaborée par les Etats Généraux de la Gastronomie française, association créée par Gaston-Gérard en 1950, n'aboutit pas, mais témoigne que l'ancien maire de Dijon restait persuadé de l'intérêt d'intégrer la gastronomie à une politique municipale volontariste.

Cette volonté de construire une image culturelle de la ville est reprise au début du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'heure d'une patrimonialisation croissante de la gastronomie (Ory, 2013) et d'une concurrence exacerbée des villes à l'échelle internationale. La ville de Dijon, dirigée par le socialiste François Rebsamen, participe, avec les villes de Lyon, Tours et Rungis, au réseau des Cités de la gastronomie, mis en place dans le cadre de la reconnaissance, en 2010, par l'Unesco du « Repas gastronomique des Français » comme patrimoine mondial immatériel. La Cité internationale de la gastronomie, qui doit ouvrir en 2016, est un projet de grande envergure qui participe à la fois de la rénovation urbaine et du développement économique. Inscrite sur le site de l'ancien hôpital général, la Cité internationale de la gastronomie associe un pôle « culture et formation » (Musée vivant de la gastronomie, auditorium, école de formation hôtelière et restaurant, école de sommellerie...), un pôle « commerces et artisanat » (vinothèque et marché couvert...), un pôle « hôtelier » et un éco-quartier. Ce projet urbain, à la charnière du culturel et de l'économique, confirme l'implication de la ville de Dijon, depuis 2007, afin de faire classer par l'Unesco les « Climats de Bourgogne » (Garcia, 2013).

## References

Andrieux J.-Y. et Harismendy P. (2011), *Initiateurs et entrepreneurs culturels du tourisme (1850-1950)*, Rennes :PUR.

Csergo J. et Lemasson J.-P. (2008), *Voyages en gastronomie : l'invention des capitales et des régions gourmandes*. Paris :Autrement.

Csergo J. (2007), « Du discours gastronomique comme « propagande nationale : le Club des Cent 1912-1930 » in Hache-Bissette F. et Saillard D., *Gastronomie et identité culturelle française*. Paris : Nouveau Monde :177-201.

Garcia J.-P. (2013), *Climats du vignoble de Bourgogne, un patrimoine millénaire exceptionnel*. Grenoble : Glénat.

Laferté G. (2011), « The folklorization of French farming: marketing luxury wine in the interwar years », *French Historical Studies*, , Vol. 34, No. 4 : 679-712.

Laferté G (2006), *La Bourgogne et ses vins : image d'origine contrôlée*, Paris :Belin.

Ory P. (1995) *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire 1935-1938*, Plon.

Ory P. (2013) *L'identité passe à table, L'avenir gastronomique de l'humanité*, Paris :Fondation Nestlé-PUF.

Poirrier P. (1995) *Municipalité et culture au XXe siècle : des Beaux-Arts à la politique culturelle. L'intervention de la municipalité de Dijon dans les domaines artistiques et culturels. (1919-1995)*. Université de Bourgogne : Thèse d'Histoire.

Poirrier P. (1996) « From the Fine Arts to a Cultural Policy. The example of a regional capital in France : Dijon 1919 to 1995 ». *The european journal of cultural policy*. : 341-358.

Thiesse A.-M. (1997) *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Thiesse A.-M. (1991) *Ecrire la France. La littérature régionaliste, de la Belle Epoque à la Libération*. Paris : P.U.F.

Whalen P. (2007) "'Revenir aux saines traditions de la vieille France': Gastronomie et Tourisme bourguignon à l'époque de Gaston Gérard," *Annales de Bourgogne* : 259-280.

Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne. Adresse pour correspondance : Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier (UMR ), 2 bd Gabriel, F-21000 Dijon). Courriel : philippe.poirrier@u-bourgogne.fr